

## LA CLOCHE DE MAITRE BELOT



Quiconque s'est aventuré dans la périlleuse ascension du clocher de l'église de Pérignat a pu constater que s'y trouvent deux cloches. Une grosse et une moyenne. Il n'en fut pas toujours ainsi car l'évêque de Clermont, en visite dans la paroisse le 19 mars 1653, constate de visu que ledit clocher « est ameublé de quatre cloches ». La révolution est passée par là : la convention prescrit en 1792 que les cloches soient transformées en pièces de monnaie et en 1793 qu'elles soient converties en canons pour défendre la jeune république. Autorisant toutefois chaque commune à

en conserver une « qui serve de timbre à son horloge ». La rescapée (la plus grosse) côtoie aujourd'hui sa petite sœur offerte en 1856 par la famille Onslow.

Le sceau du fondeur nous apprend qu'elle est l'œuvre de Claude Belot dont on trouve les réalisations en Auvergne, Bourgogne et Limousin. Elle a été réalisée en 1628 sous le règne du roi Louis XIII. Le tiers supérieur est orné de plusieurs lignes de texte agrémentées de frises. Le tout en parfait état de conservation (sous les fientes de pigeons). Après nettoyage on peut lire ce qui suit.



**LIGNE 1 :** NAZARENVS REX IVDEORVM  
XPS VINCIT XPS REGNAT XPS AB OMNI  
MALO PERICVLO

**LIGNE 2 :** TEMPESTATE FVLGVRE NOS  
LIBERET ET DEFENDAT STE STEPHANE  
ORA PRO NOBIS STE LAURENTI ORA PRO.

**LIGNE 3 :** NOBIS MESSIRE ANTHOINE  
BEAVREGARD CVRE DE PERIGNAIT MRE  
ESTIENNE DODET PARRAIN IHS IEHANE  
LAVIGNE.

**LIGNE 4 :** IHS MARINE IHS.

**LIGNE 5 :** LAN 16Z8 MRE GVILLIMAVE MREICHRE GREFFIER MRE PIERRE PEGHOVX  
ASSANCEVR MICHEL BONNET ANTHOINE DVFOVRNET LVMINIERS.

**LIGNE 6 :** LANNE 3 PNTE MDC XXVIII IHS.

Nous noterons que la personne chargée d'agencer les lettres dans le moule de la cloche s'est complètement emmêlé les caractères pour le premier nom ligne 5. Certains éléments me laissent penser que nous devrions lire « Guillaume Mercier ».

Réduite momentanément au silence en 1891 en raison de l'état de délabrement du clocher « dont les réparations deviennent de plus en plus urgentes à tel point qu'on a été invité (le conseil municipal), par mesure de précaution de suspendre la sonnerie de la plus grosse cloche ». Elle n'en continue pas moins de rythmer la vie du village après bientôt quatre siècles de bons et loyaux services.

Elle a été classée en 1993 à l'inventaire du mobilier des monuments historiques.

*Patrick Massiasse le/15 septembre 2009 (en collaboration avec Alain Fouillit)*

